



Journal du débat

Projet de ligne à très haute tension Cotentin-Maine

Octobre 2005 - n° 1

Madame, Monsieur,

Le journal du débat est le reflet de l'actualité du débat public. Au fil de son avancement, le journal retracera les temps forts en donnant une information fidèle sur les prises de position de l'ensemble des acteurs.

La carte de correspondance pré-affranchie que vous trouverez en dernière page de ce document vous permet de poser vos questions et de recevoir gratuitement les numéros suivants du journal, les cahiers rédigés par les acteurs prenant part au débat et qui ont souhaité faire connaître leur position.

La synthèse du dossier du maître d'ouvrage, Réseau du Transport d'Électricité (RTE), est jointe à ce premier numéro. Le dossier complet peut également vous être adressé gratuitement sur demande à la CPDP.

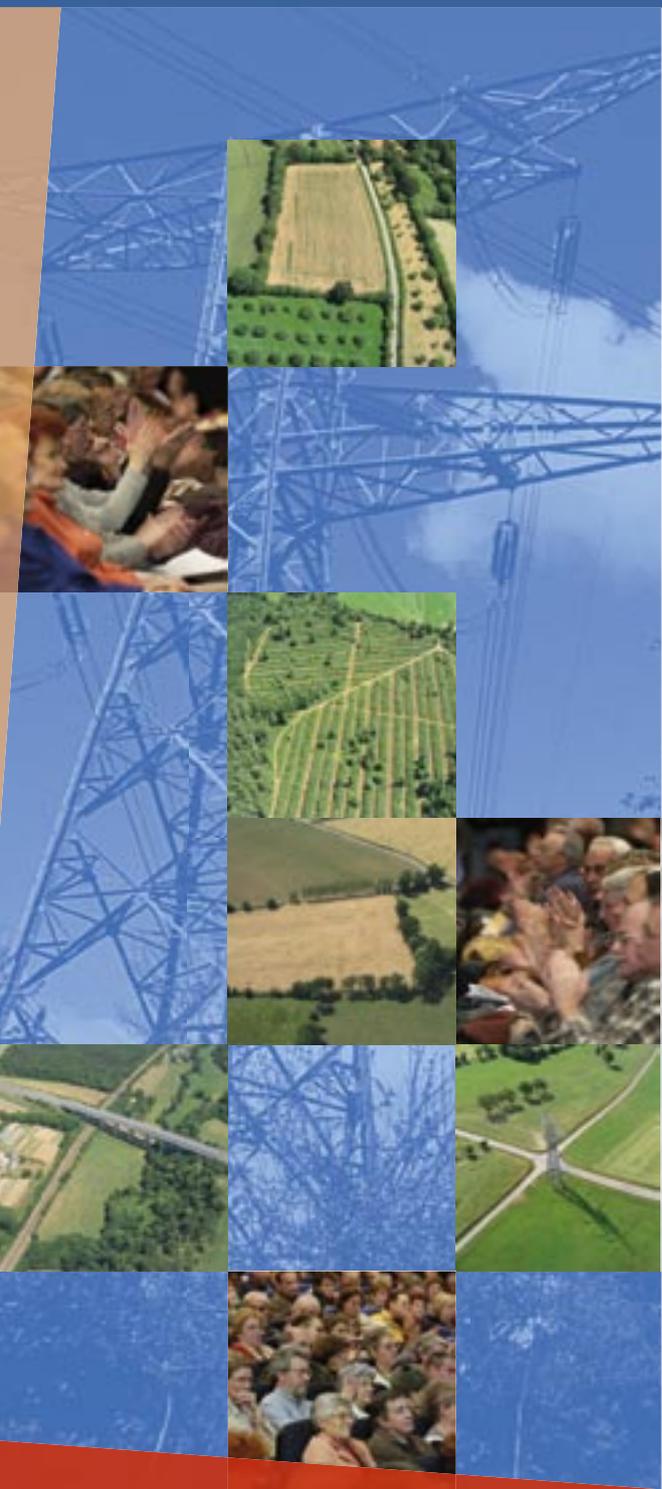
Enfin, vous pouvez consulter notre site Internet (www.debatpublic-THTcotentin-maine.org) qui vous permettra, entre autres, de connaître les dates des réunions publiques.

Jean-Pierre Giblin
Président

Les premières réunions

Réunions publiques de lancement

- > **Manche - Saint-Lô**
24 octobre 2005 - 19 h - Salle des fêtes
- > **Mayenne - Laval**
2 novembre 2005 - 19 h - Salle polyvalente
- > **Ille-et-Vilaine - Vitré**
8 novembre 2005 - 19 h - Centre culturel Jacques Duhamel



Le débat public ...

Le débat public intervient le plus tôt possible dans le processus d'élaboration d'un projet d'intérêt national, avant même que toute décision irréversible soit prise. Chacun est invité à participer en donnant son avis ou en faisant des propositions dans le cadre d'un échange ouvert organisé par une commission neutre et indépendante.

Le débat public est voulu par la loi relative à la démocratie de proximité de 2002. Les maîtres d'ouvrage de projets d'infrastructures importants doivent saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sur l'opportunité d'organiser un débat public.



... THT Cotentin-Maine

Ce projet concerne la ligne à très haute tension (400 000 volts) Cotentin - Maine envisagée par RTE afin de garantir la sûreté de fonctionnement du système électrique national, dans l'éventualité de la réalisation du réacteur EPR à Flamanville actuellement projetée par EDF.

Le projet de groupe de production d'électricité Tête de série Flamanville 3 fait l'objet d'un débat public distinct. La CNDP assurera la cohérence entre les deux débats qui, bien que liés, abordent des problématiques et concernent des territoires différents.

> Qu'est-ce que la CNDP ?

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est une autorité administrative indépendante (AAI) qui peut décider d'organiser un débat public au vu du dossier qui lui est soumis. Elle veille à faire participer le public en amont de l'élaboration de projets d'aménagement caractérisés par leur intérêt national, leurs enjeux socio-économiques et leurs impacts significatifs sur l'environnement.

La CNDP confie l'animation du débat public à une Commission Particulière (CPDP) composée de plusieurs membres.

Cette Commission met à la disposition du public tous les moyens d'information et d'expression qui permettent d'organiser un débat constructif. À l'issue du débat, la CPDP rédige un compte-rendu sur lequel s'appuie la CNDP pour dresser un bilan, tous deux rendus publics.

Pour en savoir plus
www.debatpublic.fr

Questions à ... Jean-Pierre Gibling, président de la Commission Particulière du Débat Public

> Comment concevez-vous le rôle de la CPDP ?

La Commission que j'ai l'honneur de présider a pour mission d'organiser, d'animer et de veiller au bon déroulement du débat public, de permettre à tous ceux qui souhaitent s'exprimer de le faire dans de bonnes conditions d'écoute et d'échange. Nous donnerons la parole à RTE, le maître d'ouvrage du projet, mais aussi, dans un souci d'ouverture et d'équité, à tous ceux qui souhaitent exprimer un point de vue, notamment les élus, les particuliers, les associations, les acteurs économiques, quelle que soit leur position vis-à-vis du projet.

L'information diffusée largement sur le territoire concerné par le débat public se fera le reflet objectif de son déroulement. Un site internet est ouvert pour donner des éléments sur le projet et poser des questions. Toutes les contributions au débat (orales au cours des réunions publiques ou écrites) seront les bienvenues, cependant il est important que chacun respecte les règles élémentaires de bonne conduite et de respect de leur propos. C'est à cette condition que nous obtiendrons un débat de qualité où une large palette d'opinion pourra s'exprimer, enrichir le débat et éclairer les citoyens.

> Comment se déroulera le débat public ?

Pendant ces quatre mois consacrés au débat, nous avons souhaité organiser des réunions publiques sur l'ensemble du territoire concerné pour permettre au plus grand nombre d'y participer. Les premières, à partir de fin octobre, permettront de faire comprendre les enjeux du débat et d'exposer la position des acteurs. Les cinq réunions thématiques de novembre

et décembre cerneront les thèmes qui suscitent les plus grandes interrogations de la part du public : choix des énergies et alimentation électrique du Grand Ouest ; justifications techniques du projet et ses alternatives ; effets sur la santé humaine ; incidences pour l'agriculture et les animaux ; impacts sur l'environnement, le tourisme et le paysage.

Suivront en janvier et février 2006 des réunions de proximité et des réunions de synthèse pour clore le débat public. Bien entendu, ces réunions sont ouvertes à tous. RTE, des personnes qualifiées, des "interpellateurs" issus d'associations ou de la société civile participeront au débat. Notre Commission veillera à ce que des réponses claires et compréhensibles soient données.

> Que se passera-t-il au terme du débat ?

Pendant toute la durée du débat public, la Commission ne portera pas d'avis sur le fond du projet. Elle conservera cette position de neutralité jusqu'à la fin, en rédigeant un compte-rendu qui fera la synthèse objective des contributions au débat, sans oublier les questions posées par écrit ou oralement lors des réunions publiques. RTE fera connaître ses conclusions sur la poursuite de son projet dans un délai maximum de trois mois après que le bilan ait été rendu public.





> La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)

Animer le débat, favoriser les expressions et agir avec neutralité

La Commission Particulière est composée de membres choisis pour leur compétence, leurs expériences et leur indépendance. La CPDP met à la disposition du public toutes les informations dont elle dispose. Elle s'attache à animer le débat sans prendre parti et à donner leur place à tous ceux qui souhaitent participer dans un état d'esprit constructif.

Les membres de la CPDP



Jean-Pierre Giblin, président

Ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire, spécialiste des questions énergétiques liées aux transports et au bâtiment. Administrateur de l'agence française de sécurité sanitaire et environnementale. A été auparavant directeur de la Recherche au Ministère de l'Équipement.



Loïc Blondiaux

Sociologue, professeur des universités à l'Institut d'Études Politiques de Lille. Ses recherches portent sur la démocratie participative et le débat public. A été membre scrutateur du débat public local sur l'alimentation électrique du Lot en 2002.



François Bonneaud

Paysagiste DPLG notamment sur la gestion des paysages ruraux ou les projets d'infrastructures. Est intervenu en qualité de paysagiste conseil pour la DDE de la Manche jusqu'en 2002.



Jean-Bernard Mabilais

Retraité exploitant agricole, administrateur national de réseaux associatifs d'éducation populaire, directeur de publication d'une revue d'information rurale. Intervenant en géobiologie de l'habitat.



Jean-Paul Vellaud

Ingénieur général du Génie rural des eaux et des forêts honoraire. En poste au Ministère de l'Environnement et à l'Agence des déchets. A été directeur de la DDAF et du Conseil général du Morbihan.

cndp
Commission particulière
du débat public
THT Cotentin - Maine

ECOPLI

20 g
Valable
jusqu'au 31/03/2006



Posez vos questions et demandez les documents d'information du débat public THT Cotentin - Maine que vous recevrez gratuitement en envoyant cette carte de correspondance pré-affranchie.

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC
LIGNE THT COTENTIN MAINE
AUTORISATION 85050
50011 SAINT LO CEDEX



> Les grandes dates du débat public THT Cotentin-Maine

> Ouverture du débat le 24 octobre 2005

> Clôture le 23 février 2006

> Réunions publiques de lancement

• **Manche** **Saint-Lô**
24 octobre 2005 19 h
Salle des fêtes

• **Mayenne** **Laval**
2 novembre 2005 19 h
Salle polyvalente

• **Ille-et-Vilaine** **Vitré**
8 novembre 2005 19 h
Centre culturel Jacques Duhamel

> Réunions thématiques

• **Ille-et-Vilaine** **Rennes**
16 novembre 2005 19 h
Salle le Carré Sévigné
à Cesson-Sévigné

EPR, Ligne THT Cotentin-Maine : choix énergétiques et alimentation électrique du Grand Ouest
Réunion commune avec la Commission Particulière du Débat Public EPR-Tête de série Flamanville 3

> Réunions thématiques

• **Manche** **Villedieu les Poêles**
22 novembre 2005 19 h
Salle communale
Justifications des besoins (synchronisme et alternatives techniques)

• **Manche** **Saint-Lô**
29 novembre 2005 20 h 30
Salle des fêtes

Lignes aériennes à très haute tension : impacts sur le monde agricole et la santé animale

• **Ille-et-Vilaine** **Vitré**
7 décembre 2005 19 h
Centre culturel Louis Jovet

Lignes aériennes à très haute tension : effets sanitaires et santé humaine

• **Mayenne** **Laval**
15 décembre 2005 19 h
Salle polyvalente

Prise en compte de l'environnement, insertion dans le paysage et tourisme, méthode de définition du tracé

> Réunions de proximité

Elles se tiendront au mois de **janvier 2006** dans la **Manche**, l'**Ille-et-Vilaine**, la **Mayenne** et le **Calvados**.

> Réunions de synthèse

Ces réunions prévues en **Manche**, **Ille-et-Vilaine** et **Mayenne**, seront organisées en **février 2006**, avant la clôture du débat public.

Les dates et lieux seront communiqués dans les prochains numéros du journal du débat et sur le site internet.

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org



Je souhaite recevoir gratuitement : les numéros du **journal du débat**
 le dossier du maître d'ouvrage
 les cahiers d'acteurs

Question à la Commission Particulière du Débat Public :

Nom
Prénom
Adresse
Code postal Ville
Tél.

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org

Posez vos questions et demandez les documents d'information du débat public THT Cotentin - Maine que vous recevrez gratuitement en envoyant cette carte de correspondance pré-affranchie.



> Un débat public ouvert à tous

> S'exprimer > S'informer > Participer

Le site internet vous permet de poser vos questions à la Commission Particulière du Débat Public et de vous abonner gratuitement aux différents documents (journal du débat, cahiers d'acteurs, dossier du maître d'ouvrage). Dans ses pages, vous trouverez également une présentation du cadre du débat public et de la Commission Particulière, les dates et compte-rendus des réunions, les documents d'information à télécharger. Un espace est réservé à la presse.

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org

Le journal du débat suit l'actualité du débat selon un rythme mensuel. Il rend compte des réunions publiques et des contributions adressées à la Commission Particulière du Débat Public.

Les cahiers d'acteurs sont ouverts à tous et notamment aux organisations représentatives, particuliers, associations, collectivités, acteurs économiques qui souhaitent exprimer leurs points de vue suivant les modalités

à consulter auprès de la CPDP. La mise en page, l'impression et la diffusion sont à la charge de la CPDP. L'auteur conserve la responsabilité de ses écrits.

Le dossier du maître d'ouvrage conçu par RTE sous la forme d'un document de 80 pages, présente les enjeux et caractéristiques du projet THT Cotentin - Maine. Une synthèse est également disponible.

Vous pouvez recevoir gratuitement l'ensemble de ces documents sur demande grâce à la carte de correspondance pré-affranchie ou en vous abonnant sur le site Internet.

Les réunions publiques, générales, thématiques ou de proximité sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent participer au débat public, comprendre les objectifs du projet et entendre les différentes positions exprimées. Les dates et lieux des réunions seront largement diffusés au moyen des documents d'information, par la presse ou sur le site Internet.

Les membres de la Commission Particulière du Débat Public peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Frédéric Aucher, secrétaire général
Valérie Potier, secrétaire générale adjointe
Élise Vasseur, assistante

CPDP THT Cotentin - Maine

Esplanade de la Gare - Chemin du Halage
BP 40326 - 50006 Saint-Lô cedex
tél. 02 33 05 71 40 - Fax 02 33 05 03 68
Courriel : contact@debatpublic-THTcotentin-maine.org

Devenez acteur du débat

Nous vous invitons à faire connaître votre point de vue sur le projet de ligne à très haute tension Cotentin - Maine. Pour cela, vous avez la possibilité de rédiger un CAHIER D'ACTEUR. Contactez la Commission Particulière qui vous donnera toutes les modalités utiles.

